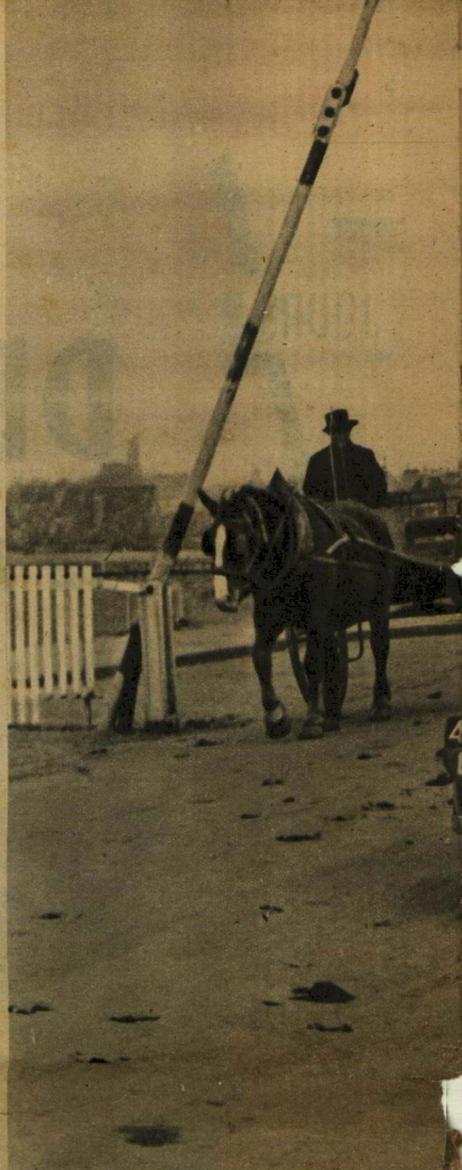




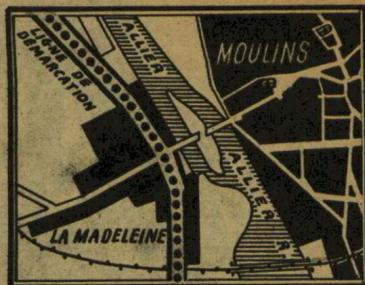
UN SEUL SENTIER SOLITAIRE ENTRE LA MADELEINE ET LE COURS DE L'ALLIER PASSE LA LIGNE DE DEMARCATIION.



LE PONT REGEMORTES, QUI ENJAMBE L'ALLIER ET RELIE



LA MADELEINE A MOULINS, EST LA PRINCIPALE PASSE RELLE ENTRE LES DEUX ZONES. IL A ETE POUR DES MILLIERS DE REFUGIES ET DE REPLIES LA PORTE DU RETOUR.



## LA LIGNE DE DEMARCATIION

**A** Moullins, sur le pont Régemortes, 350 porteurs de « grands laissez-passer », allant prendre le train en gare de Moullins, font chaque jour viser leurs papiers. Les frontaliers qui bénéficient d'ausweiss permanents (soit que de zone libre, ils approvisionnent le marché de Moullins, soit que de Moullins ils aillent cultiver leur jardin en zone libre) montrent seulement leur laissez-passer au douanier allemand. Le pont Régemortes unissait avant l'armistice la ville à son quartier extérieur de La Madeleine-lès-Moullins. Il unit aujourd'hui les deux chefs-lieux jumeaux du département de l'Allier scindé en deux par la ligne de démarcation. Moullins, qui reste à la tête de 30 communes en zone

occupé et La Madeleine-lès-Moullins, qui administre les 300 communes du département en zone libre. Une de ces communes s'appelle Vichy. Mais c'est le même préfet, c'est le même tribunal, ce sont les mêmes fonctionnaires qui exercent des deux côtés, passant quotidiennement le pont avec l'agrément des autorités allemandes pour siéger de côté et d'autre. La ligne de démarcation n'est pas une frontière. Entre les quatre clochers de la cathédrale et du Sacré-Cœur on distingue de la zone libre un haut édifice carré. C'est le château des ducs de Bourbon, la prison de Moullins, qui hébergent les contrevenants au franchissement de la ligne par les personnes et par les correspondances.



M. Porte est, le matin, préfet de Moullins, l'après-midi, celui de La Madeleine-lès-Moullins. En uniforme, il a droit aux honneurs militaires de la Wehrmacht. Passant en civil devant le poste allemand, il tend son laissez-passer au douanier.



Le petit Jackie Basseville de La Madeleine, âgé de trois semaines, benjamin de douze enfants, est le plus jeune frontalier de la ligne. Il passe tous les deux jours la ligne de démarcation aux bras de sa sœur Irène pour être pesé à Moullins.



Cette barrière, à cinq cents mètres du pont du Régemortes à Moullins est le point de jonction de trois zones : la zone occupée, dont la pancarte marque la limite, la zone non occupée et la zone neutre d'où arrivent les nombreux fermiers qui se font tous contrôler ici.



Le duc de Talleyrand-Perigord, petit-neveu du fameux ministre, est duc de Valençay et prince de Sagan (ce dernier titre provenant de l'héritage d'une principauté de Prusse). La variété de ces titres n'est pas sans compliquer la tâche des autorités françaises et allemandes.